L'école face au confinement

Respectable Loge, L'Eau Vive, Orient De Bussy Saint Georges, Marne la Vallée, Région 7

Mots-clefs : Égalité des chances

L'avant : « on est préparé » : Février 2020 : Jean-Michel Blanquer : "On est préparé sur l'enseignement à distance, déclenchable au cas par cas, ou massif si ça devait prendre des proportions plus importantes"

Le système éducatif français ne fait que reproduire voire accentuer les inégalités sociales : l'écart des performances scolaires entre les élèves des milieux favorisés et défavorisés est en constante augmentation depuis dix ans. La France est le pays de l'OCDE où l'origine sociale des élèves pèse le plus lourd sur les résultats scolaires. Le travail effectué à la maison est reconnu comme étant un facteur de renforcement des inégalités. Les compétences scolaires des enfants de statut socio-économique élevé continuent de progresser pendant l'été et les différences qui s'accentuent durant cette période «hors les murs » de l'école expliquent en grande partie les différences de réussite scolaires dans l'enseignement supérieur.

Au décours du confinement, le ministère de l'éducation nationale reconnait lui-même qu'environ 500 000 élèves pouvaient être considérés comme décrocheurs. Cela représente 5 à 8 % des élèves mais les disparités sont énormes en fonction des zones géographiques et des conditions socio-économiques.

Le droit fondamental à l'éducation

Il est nécessaire de mettre en place un système ambitieux et adapté aux crises sanitaires à venir « quoi qu'il en coûte » afin que chaque enfant puisse avoir des chances équitables d'être instruit.

Nécessité de faire une enquête approfondie auprès des enseignants qui ont pris conscience de la façon dont les enfants travaillaient chez eux, des difficultés rencontrées et comment les conditions socio-économiques et familiales interféraient avec l'apprentissage. Enquêter auprès des parents qui ont mesuré la complexité de l'enseignement et auprès des élèves confrontés à cette nouvelle forme d'apprentissage, à leurs propres lacunes ainsi qu'au manque d'interactions sociales. Utiliser l'expertise de ces enfants qui parfois, détenteurs d'une maitrise de l'outil numérique supérieure à leurs enseignants sont à même de répertorier leurs besoins.

Les mesures à prendre concernent des domaines très variés et dépassent souvent le simple champ de l'éducation nationale : Il a été remarqué une corrélation entre les zones géographiques où les logements sont suroccupés et la proportion importante d'élèves en situation de décrochage.

Il doit être établi dès la rentrée scolaire un état des lieux précis pour chaque enfant de ses possibilités d'accès à un outil informatique et internet lui permettant de suivre les cours en ligne : Combien d'ordinateurs au domicile pour combien de membres de la famille, possession d'une imprimante. Budgétiser l'aide financière nécessaire pour prendre en charge pour les plus défavorisés tout ou partie de l'équipement informatique et des abonnements compatibles à des connections internet longues. Nécessité de simplifier et d'uniformiser les logiciels utilisés afin qu'ils permettent un accès plus intuitif. Assurer la logistique pour la transmission des cours par le mode papier pour certains.

Favoriser une recherche qui, dans le domaine des nouvelles formes de transmission du savoir prenne en compte les données sociales, psychologiques, cognitives, pédagogiques, et soit adaptée à de possibles nouvelles crises sanitaires. Nécessité de transmettre aux enseignants ces avancées pédagogiques, une bonne utilisation de l'outil informatique et la façon de mettre en place un enseignement en ligne efficace. Nécessité de s'assurer que les enseignants possèdent un ordinateur fiable : prise en charge financière pour partie ou totalement en fonction de leurs revenus. Leur dégager le temps nécessaire pour qu'ils puissent s'organiser en amont et mettre leurs cours en ligne avant tout confinement. Faire en sorte que les enfants et les enseignants puissent pendant le temps scolaire s'approprier l'outil pédagogique informatique afin qu'ils basculent facilement vers un enseignement à distance en cas de nouveau confinement. Préparer les parents par des réunions parents-professeurs

afin d'harmoniser les pratiques, de diminuer le risque de stress des parents et les violences intrafamiliales concernant les devoirs à la maison, constatées pendant le confinement. Dispenser une formation informatique initiale aux parents et une mise à niveau régulière.

Mise en place d'un soutien pédagogique plus important des élèves en difficulté avec mise à disposition de moyens humains et matériels adaptés : possibilité de donner plus de temps et donc facilitation du redoublement ou remise en place des « classes palier » qui permettent à des enfants n'ayant pas acquis l'ensemble des connaissances d'une année scolaire de parfaire celles-ci.

Cibler les aides sur les zones en difficultés et adaptées en fonction de l'âge des enfants : décentraliser la prise de décision, donner plus d'autonomie aux structures les plus proches des élèves, les plus à même de saisir les besoins exacts des enfants, des familles, des enseignants

Mise en place d'une « réserve pédagogique » en sollicitant les remplaçants du corps enseignant et ceux en cours de formation proches de l'autonomie professionnelle. Cibler les aides sur les familles en incapacité d'assurer l'apprentissage de leurs enfants. Les obstacles concernent l'absence de temps disponible, la barrière de la langue, le moindre niveau scolaire des parents. Faire appel à des professeurs supplémentaires afin de prendre en charge à distance, voire à domicile si possible les enfants en difficulté. Mettre en place des antennes mobiles pouvant entrer en contact avec les enfants décrocheurs : travailleurs sociaux, enseignants, psychologues et médecins scolaires. Etablir une aide logistique et financière pour les associations aidant les jeunes dans leur apprentissage : aide aux devoirs, apprentissage de nouvelles méthodes de travail, maintien de la motivation. Favoriser les chaines de transmission de la connaissance entre élèves, un système d'entraide entre les différentes générations d'élèves : exemple de points bonus pour la validation de leur cursus pour les étudiants aidant des plus jeunes. S'appuyer sur des associations qui peuvent récupérer, reconditionner et distribuer des ordinateurs

Création de structures qui puissent dans un cadre sécurisé maintenir les interactions sociales des plus jeunes qui n'ont pas, comme les adolescents les réseaux sociaux pour entretenir les relations amicales voire affectives .Moyens similaires pour les enfants handicapés ne pouvant se servir des réseaux sociaux et condamnés pendant plusieurs mois à rester isolés dans le milieu familial accentuant ainsi le repli sur soi.

Nécessité d'assurer une prise en charge psychologique de certains enfants : beaucoup d'enfants ont vécu de façon douloureuse avec apparition de syndromes de stress post traumatique, cette situation longue et pesante parfois aggravée par la perte d'un proche (famille, entourage social...)

Organiser l'apprentissage et les stages en entreprise en concertation avec celles-ci. Il y a une grande inégalité concernant l'enseignement professionnel et la difficulté voire l'impossibilité d'assurer certains cours pratiques à distance compte tenu de la particularité du matériel pédagogique tel l'usage de machines ou d'outils. Réorganisation, adaptation accrue à des conditions sanitaires pénalisantes et revalorisation des filières techniques et professionnelles souvent réservées aux élèves exclus de la filière générale.

La Franc-Maçonnerie travaille à l'amélioration intellectuelle de chacun, il est important que le GODF demande que des mesures ambitieuses tant en moyens humains que financiers soient prises pour l'éducation de nos enfants afin de pallier les inégalités constatées. Il en va de l'égalité des chances pour chacun de nos jeunes. Il en va du principe de justice sociale ferment d'une meilleure intégration des enfants dans le tissu socio-économique, source d'un épanouissement individuel essentiel, seule possibilité de se sentir plus tard citoyen à part entière.